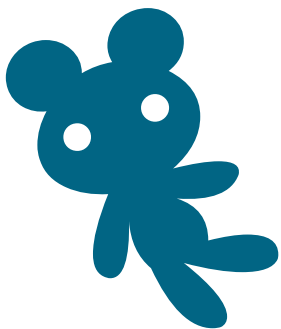


LIVRET



D'ACCUEIL

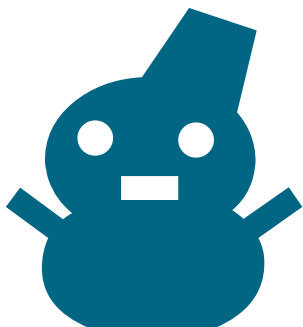
PETITE SECTION



PARENTS,

Votre enfant va faire sa première rentrée scolaire dans notre école. Ce sera pour lui l'occasion d'une première véritable séparation avec sa famille, ou bien encore sa première adaptation à une grande structure collective (s'il a déjà fréquenté la crèche). C'est, pour lui et pour vous, une nouvelle étape à franchir dans son autonomie. Afin que cette rentrée se déroule le mieux possible, voici quelques informations importantes qui vont vous aider à préparer au mieux ce moment.

MERCI DE LES LIRE ATTENTIVEMENT



LA MATERNELLE EST UNE ÉCOLE

L'école maternelle est différente d'une halte-garderie ou d'une crèche. C'est la première étape du système scolaire français, elle prépare les enfants à l'école élémentaire.

**C'est un lieu de socialisation, d'adaptation,
d'éducation et d'apprentissages.**

Les objectifs de l'école maternelle sont déclinés en 5 domaines d'activités (programmes de l'école primaire BOEN du 26/03/2015) :

- **Mobiliser le langage dans toutes ses dimensions**
- **Agir, s'exprimer, comprendre à travers l'activité physique**
- **Agir, s'exprimer, comprendre à travers l'activité artistique**
- **Construire les premiers outils pour structurer sa pensée**
- **Explorer le monde**

L'école maternelle est une école, une **fréquentation régulière** et le **respect des horaires** sont donc indispensables pour que votre enfant s'adapte et progresse.

Dans l'école il y a 5 classes et par conséquent **beaucoup d'enfants et beaucoup d'adultes** aux fonctions différentes mais qui ont tous comme priorité le bien-être des enfants. Dans chaque classe votre enfant sera accueilli par une enseignante et une ATSEM (agent territorial spécialisé des écoles maternelles).

COMMENT PRÉPARER AU MIEUX LA RENTRÉE DES CLASSES

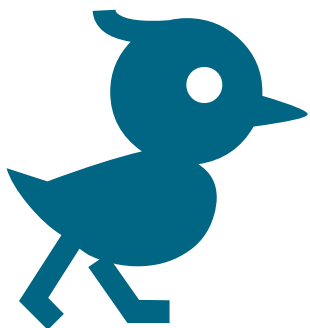
→ Pour le jour J

- Procurez-vous une **attestation d'assurance** auprès de votre assureur ou choisissez une assurance parmi celles qui vous seront proposées début septembre à l'école. Veillez à ce que l'attestation mentionne : **responsabilité civile et individuelle accident**.
- Penser à lui acheter des chaussures et des vêtements qu'il saura mettre et attacher tout seul (chaussures à velcro par exemple) pas de bretelles, ceintures, et salopette, **pas de body**. Des vêtements propres mais qui ne craignent pas les activités salissantes.

→ Pendant l'été pour préparer la rentrée :

- Penser, dès maintenant à aménager vos horaires, si vous travaillez, de façon à pouvoir vous même accompagner votre enfant pendant ses premiers jours de classe.
- Parler de l'école de façon positive, mais réaliste :
 - Horaires, fréquence, l'école c'est tous les jours sauf le week-end.
 - Il y aura d'autres enfants du même âge, certains vont peut être pleurer, que fera t-il à l'école, est-ce qu'il restera déjeuner et dormir ?
 - Il jouera, il chantera, il écouterait des histoires, dessinera, fera de la gymnastique et de la peinture, mais sans doute pas tout cela dès le premier jour !
 - Il devra aussi s'habituer à vivre avec d'autres enfants, à les respecter, à partager, à attendre son tour.
- Préparer son "**doudou**" (marquer son nom et son prénom dessus) et s'il n'en a pas il peut en choisir un (peluche de petite taille) qui l'aidera à faire la liaison entre l'école et la maison, et le cas échéant à surmonter son chagrin.
- **Marquer ses vêtements** à ses noms et prénoms (on peut trouver des étiquettes à coudre ou à coller au fer à repasser). Cela limitera les pertes et les échanges au cours de l'année.

- **Penser à prévoir un mode de garde** pour les fois où votre enfant sera malade. A l'école, on ne peut pas donner de médicaments, si votre enfant a de la fièvre ou ne se sent pas bien, pensez à lui (il ne sera pas bien non plus à l'école) et pensez aux autres aussi qui risquent la contagion.
- **Ne pas oublier qu'un enfant doit être "propre"** y compris pendant la sieste (plus de couche, savoir demander à aller aux toilettes) pour fréquenter l'école.



LA RENTRÉE

La rentrée des petits se fera de manière **éche-lonnée**. La date de rentrée est fixée avec l'enseignante au moment de la visite, en juin.

Pour ceux qui n'ont pas pu être présents à la visite le jour et l'heure d'entrée de votre enfant seront affichés à l'extérieur de l'école la semaine précédant la rentrée.

POUR LA BONNE MARCHÉ DE L'ÉCOLE ET UNE BONNE INTÉGRATION DE VOTRE ENFANT...

Il faut impérativement :

1. **Prendre connaissance** et respecter le règlement intérieur de l'école. Il doit être connu de tous. Le règlement est établi à partir du règlement type départemental et approuvé lors du premier conseil d'école, une version abrégée de celui-ci vous sera alors transmise.

2. **Respecter les horaires** : C'est important pour votre enfant, c'est important pour tous les enfants. C'est une manière de respecter son travail et le nôtre. Les portes de l'école sont ouvertes :

pour les entrées

de 8H20 à 8H30

de 13H35 à 13H45

pour les sorties

de 11H30 à 11H40

de 16H00 à 16H15

3. **Signaler les éventuelles allergies (alimentaires ou autres) ou maladies chroniques connues de votre enfant** (à mentionner sur la fiche de renseignements).
4. **Penser à prévenir l'école** (par mail de préférence ou par téléphone) en cas d'absence en indiquant le motif de l'absence de votre enfant (maladie, raison familiale...). En cas de maladie contagieuse (ou de port d'un plâtre), un certificat médical est obligatoire pour la reprise de la classe. Les absences de plus de 3 jours doivent être excusées par une lettre des parents.
5. **Pour la sécurité de tous**, pas d'objet dangereux, ni d'objet précieux (bijoux, argent, clés...) ni de jouet ou de bonbon à l'école (cela suscite jalousie et dispute et vos enfants risquent de les perdre.). Pensez à vérifier le contenu des poches de vos enfants.
6. **Pour votre information, l'enseignant vous remettra le cahier de liaison**. Dans ce cahier figure toutes les **informations** essentielles à la vie de l'école. (réunions et fêtes à venir, vie de la classe...) vous devez les **lire**, les **signer** et y **répondre** le cas échéant. De même vous devez prendre l'habitude de lire chaque jour les affichages qui vous sont destinés (dans le hall de l'école, sur les panneaux d'affichage extérieurs et à l'entrée des classes). Les informations vous seront également transmises par mail dans la mesure du possible.
7. **Si votre enfant a été changé à l'école**, vous devez rapporter le plus rapidement possible le change propre et sec.

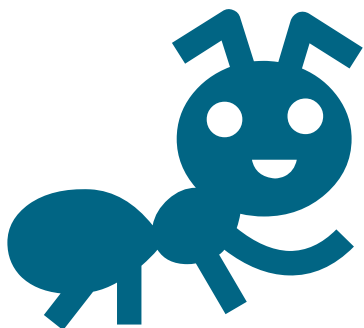
- 8. La coopérative scolaire** : cet argent, qui est demandé aux parents peu après la rentrée (10 € par enfant), sert à enrichir le quotidien de la classe (achats de livres, de jeux, d'ingrédients pour la cuisine, de petits cadeaux pour les anniversaires, participation aux coûts des sorties...). La gestion de l'argent est faite par une Association loi 1901 (ASPJ) gérée par les enseignants et dont tous les parents cotisants sont membres actifs.

LES SERVICES COMMUNAUX FONCTIONNANT DANS LES LOCAUX DE L'ÉCOLE

- 1. LA CANTINE** : L'organisation de ce service est sous la responsabilité de la Mairie de Toulouse. C'est elle que vous devez contacter pour toute information ou inscription. Il est possible de ne fréquenter la cantine qu'un, deux ou trois jours par semaine. Il suffit de le préciser à l'ATSEM responsable au moment des encaissements (affichage dans le hall de l'école).
- 2. UN CLAE** (Centre de Loisirs Associé à l'École) fonctionne dans notre école : de 7h30 à 8h20 et de 16h00 à 18h30 chaque jour de classe.

À tous, nous souhaitons une très bonne année dans notre école !

La directrice de l'école





École Maternelle
et Élémentaire des
PONTES JUMEAUX

1 rue Henri Docquier

31200 Toulouse

Tél. 05 31 22 91 01

Fax 05 62 80 43 28

ce.0312852g@ac-toulouse.fr